

LOCATION D'INSTRUMENT



La location est annuelle et payable en fin du 1^{er} trimestre.

Elle n'est réalisable que pour une durée d'une année. Elle peut toutefois être renouvelée en fonction de la disponibilité des instruments du parc instrumental du CRD et sur demande auprès de la direction.

Ces tarifs de location sont communs à tous les cursus enseignés et pour chaque instrument loué, en dehors de tarifs spécifiques prévus (ex : harpe).

- **Toute année commencée est due.**
- **Une attestation d'assurance est à fournir** (*aucun instrument ne sera remis sans l'attestation*)
- **L'instrument doit être restitué en parfait état**

Pour tout renseignement : conservatoire@agglo-epinal.fr

LOCATION D'INSTRUMENT

INSTRUMENT (HORS HARPE)

	TARIFS Résidents C.A.E.	TARIFS Résidents Hors C.A.E.
Location 1 ^{ère} année	65 €	196 €
Location 2 ^{ème} année	164 €	275 €
Location 3 ^{ème} année	282 €	398 €
Location 4 ^{ème} année	380 €	560 €

HARPE

Location 1 ^{ère} année	155 €	318 €
Location 2 ^{ème} année	310 €	476 €